

# SMCP

sandro · maje · claudie pierlot · fursac



Communiqué - Paris, le 6 octobre 2021

## Défaut sur l'emprunt obligataire échangeable en actions SMCP émis par European TopSoho

SMCP a été informé par courrier officiel que GLAS, en sa qualité de *Trustee* au titre des obligations échangeables en actions SMCP émises en septembre 2018 par European TopSoho S.à r.l., a notifié à European TopSoho S.à r.l., actionnaire majoritaire de SMCP à hauteur de 53% du capital, la survenance d'un cas de défaut au titre de l'emprunt obligataire échangeable en actions SMCP d'un montant de 250 millions d'euros, lié à l'absence de remboursement de cet emprunt à son échéance du 21 septembre 2021 et à l'expiration du délai de grâce qui courait jusqu'au 30 septembre 2021 (inclus) pour remédier à ce défaut. A la connaissance de SMCP, le nombre total des actions SMCP sous-jacentes à ces obligations et faisant l'objet d'un nantissement représente 37% du capital et ce nantissement peut être réalisé à compter du 19 octobre 2021.

En outre, la Société a pris connaissance de la déclaration de franchissement de seuil publiée auprès de l'Autorité des marchés financiers par GLAS, en sa qualité de *Trustee* au titre des obligations<sup>1</sup>. Dans le cadre de cette déclaration, GLAS indique, à la suite de la notification de défaut susvisée, qu'il est désormais en droit d'instruire 34 938 220 droits de vote de la Société correspondant à 29% des droits de vote de la Société attachés à une partie des actions nanties (étant précisé que la propriété de ces actions n'a pas été transférée à GLAS). GLAS a également indiqué qu'il envisage de réaliser le nantissement sur les actions SMCP à compter du 19 octobre 2021, qui résulterait en (i) la prise de possession temporaire par le *Trustee* de la propriété des actions nanties jusqu'à 29% du capital social et (ii) la nomination d'un *receiver* (mandataire professionnel de droit anglais) en charge de vendre les actions nanties à un tiers. GLAS a indiqué qu'en cas de réalisation du nantissement, il envisage de demander la nomination de trois administrateurs au conseil d'administration de SMCP.

European TopSoho S.à r.l. a initié un recours notamment contre GLAS, en sa qualité de *Trustee* au titre des obligations, et a indiqué examiner actuellement ses options dans le cadre de la présente situation.

---

<sup>1</sup> Voir la déclaration 221C2610 du 5 octobre 2021, disponible sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers.

SMCP rappelle que cette situation ne remet pas en cause ses propres financements et ses opérations. La création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes du Groupe (actionnaires, salariés et autres partenaires) est au cœur de la stratégie de l'entreprise. SMCP et ses équipes restent pleinement mobilisés sur la mise en œuvre du plan stratégique *One Journey* à horizon 2025.

## À PROPOS DE SMCP

---

SMCP est un acteur mondial du marché du luxe accessible avec un portefeuille de quatre marques parisiennes uniques Sandro, Maje, Claudie Pierlot et Fursac. Présent dans 43 pays, le groupe comprend un réseau de plus de 1 600 magasins dans le monde et une présence digitale forte, sur l'ensemble de ses marchés-clés. Evelyne Chetrite et Judith Milgrom ont fondé respectivement Sandro et Maje à Paris, en 1984 et en 1998 et continuent à en assurer la direction artistique. Claudie Pierlot et Fursac ont été acquises par SMCP respectivement en 2009 et 2019. SMCP est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, ISIN FR0013214145, Code Mnémonique : SMCP).

## CONTACTS

---

### INVESTISSEURS/PRESSE

#### SMCP

Mathilde Magnan

+33 (0) 1 55 80 51 00

[mathilde.magnan@smcp.com](mailto:mathilde.magnan@smcp.com)

#### BRUNSWICK

Hugues Boëton

Tristan Roquet Montegon

+33 (0) 1 53 96 83 83

[smcp@brunswickgroup.com](mailto:smcp@brunswickgroup.com)